

À l'OTAN, quoi de nouveau?

Autor(en): **Montfort**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **114 (1969)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343486>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue militaire suisse

Fondée en 1856 - Paraît tous les mois

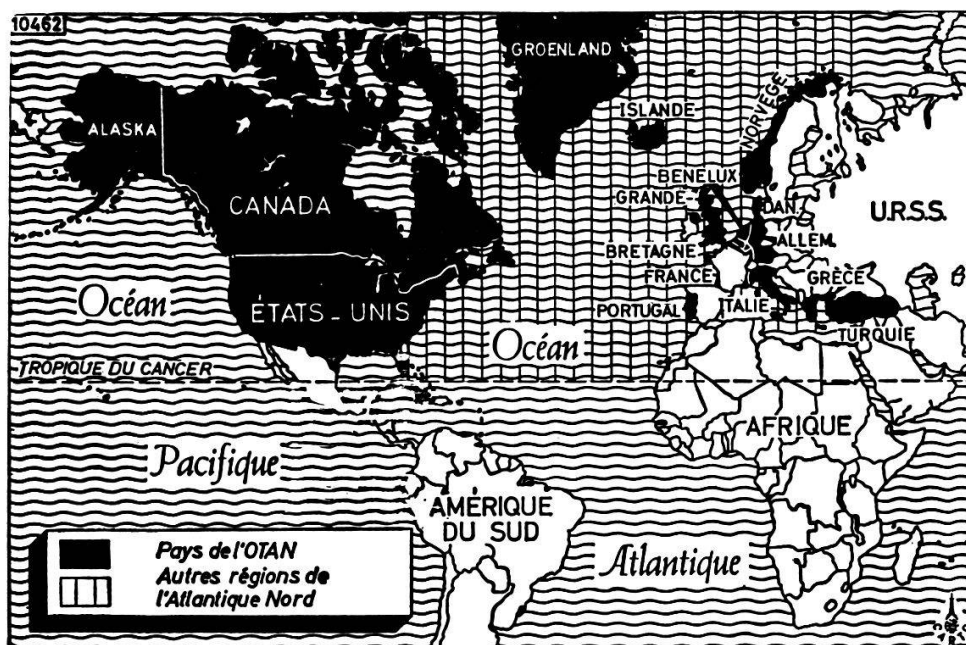
Rédacteur en chef: Colonel-divisionnaire M. Montfort

Administrateur: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeur: Association de la Revue militaire suisse, 33, avenue de la Gare, 1003 Lausanne
Tél. 23 36 31. Chèques post. 10-5209 - Impression et expédition: Imprimeries Réunies S.A.
33, av. de la Gare, Lausanne - Annonces: Publicitas S.A., succ., 15, rue Centrale, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse 1 an: Fr. 18.— / 6 mois: Fr. 10.— Prix du numéro
Etranger 1 an: Fr. 22.— / 6 mois: Fr. 12.— Fr. 2.—

A L'OTAN, quoi de nouveau?



A l'« Assemblée de l'Atlantique Nord » réunissant 150 parlementaires des quinze pays de l'OTAN, en novembre dernier à Bruxelles, le général Lyman L. Lemnitzer¹, commandant suprême allié en Europe, a

¹ Comme nous l'avons déjà dit dans notre précédente chronique — et nos lecteurs le savaient bien sûr par les moyens publics d'information — le général Lemnitzer a démissionné. Efforçons-nous de n'y voir aucun rapport avec son exposé réaliste de Lisbonne replâtré à Bruxelles... Il sera remplacé, dès le 1.7.69, par le général Andrew Goodpaster, précédemment « commandant en chef-adjoint » américain au Viet-nam.

Cette mutation ne change rien, cela va sans dire, à notre opinion sur les possibilités de l'OTAN d'assurer la défense classique de l'Europe occidentale. Bonne chance au général Goodpaster. Mft.

prononcé un discours qu'on pourrait qualifier de lénifiant¹, par rapport à l'exposé qu'il avait présenté, le 15 octobre 1968, à Lisbonne, devant l'« Association du Traité de l'Atlantique » et dont nous avons parlé dans notre premier numéro de cette année.

La position militaire de l'Alliance ne s'est pourtant pas modifiée entre les deux « appréciations de la situation » du commandant suprême, mais peut-être son jugement de Lisbonne avait-il été trouvé trop sévère, trop direct, trop pessimiste, trop « militaire », par les chefs politiques de l'OTAN ?

Il faut bien dire que cette fois-ci il est prudemment resté dans des généralités. Et tandis qu'il s'était montré très réaliste à Lisbonne, en octobre, il a affiché un certain optimisme, en novembre, à Bruxelles.

Après avoir analysé de la même manière la situation militaire mais en des termes plus généraux, il a exposé le problème des moyens nécessaires pour remplir la mission. « Comment — a-t-il dit — déterminons-nous, mes commandants subordonnés et moi-même, l'importance des ressources dont nous avons besoin ?

» Nous devons y arriver par une analyse militaire approfondie faisant appel à l'expérience et au jugement professionnels et tenant compte de tous les facteurs qui affectent les opérations.

» Par cette analyse, nous déterminons les besoins, en matière de forces, du Commandement allié en Europe. Nous les fixons au niveau strictement minimum en acceptant le risque maximum considéré comme admissible. Mais le moment peut venir où ce risque passe le point tolérable et se transforme en danger certain : nous n'avons pas encore atteint ce point-là. »

Et alors qu'à Lisbonne le général Lemnitzer avait nettement déclaré qu'il fallait « pouvoir compter sur des forces (classiques) se trouvant sur place et facilement disponibles, tenues à un haut degré de préparation, dotées des effectifs voulus et entraînées et équipées comme il convient » — *ce qui se conçoit parfaitement* —, il a fait état à Bruxelles « des renforts et des réserves rapidement disponibles » qui pourraient venir à la rescousse en cas de crise². Bref, il admet maintenant, semble-t-il, qu'il pourrait disposer d'un « temps de préavis » suffisant, celui que conteste précisément le général Trettner, ancien inspecteur général de la Bundes-

¹ « Nouvelles de l'OTAN », janvier 1969.

² Mais ils sont outre-Atlantique ! Mft.

wehr, et dont nous a parlé le colonel F.-Th. Schneider dans notre revue d'avril dernier en qualifiant l'avis du général allemand d'« avertissement pressant »¹.

C'est de la part de SACEUR une façon de justifier l'exercice « Reformer one » dont nous faisons mention dans notre numéro 4, démontrant combien il est dangereux de tabler sur une performance du temps de paix de ce genre dans la préparation de la défense de l'Europe occidentale, en temps utile et au moment d'une irruption du type « deuxième coup de Prague », qui serait généralisée vraisemblablement.

Le commandant suprême allié en Europe a terminé son discours de Bruxelles par le refrain, qu'on a déjà souvent entendu et qui ne doit plus rassurer les « techniciens », sur la conviction qu'il faut avoir — c'est un peu le système Coué ! — que « la défense de l'Europe de l'OTAN et du monde occidental est bien à la portée des possibilités collectives de l'Alliance ». « Nous continuerons — a-t-il cependant précisé à ses auditeurs — à nous tourner vers vous et vers vos pays pour demander l'appui et les ressources nécessaires à l'accomplissement de cette tâche capitale. » Si le général Lemnitzer doit continuer à *demander* l'appui et les ressources *nécessaires*, il semble bien que c'est parce qu'il n'en dispose pas encore, comme il l'avait dit clairement le 15 octobre à Lisbonne. Faut-il ajouter que ses propos de Bruxelles, édulcorant son cri d'alarme d'un mois avant, ne nous ont personnellement pas convaincu ? Notre aile nord est bien peu couverte.

* * *

Dans cette chronique où nous procédons par touches en nous efforçant de relever les points principaux, il faut bien dire encore qu'on s'inquiète toujours, dans les milieux de l'OTAN², et qu'on parle de « danger d'escalade », non seulement au sujet de la présence et des exercices de la flotte soviétique de la Méditerranée³ mais de celle qui se trouve dans l'Arctique, doublée de forces terrestres. La Norvège se soucie de ce voisinage et le ministre de la défense de ce pays a exposé cette situation, en juin et en octobre 1968, devant le Storting.

¹ « La R. F. A. et sa sécurité », R. M. S., avril 1969, p. 162.

² « Nouvelle de l'OTAN », janvier 1969.

³ Renforcée récemment du grand porte-hélicoptères « Moskva ».

La seule parade trouvée à l'aile sud a été de créer... un nouvel état-major, le « Commandement des Forces aériennes maritimes de la Méditerranée », qui est entré en fonction le 21.11.68 à Naples. Comme disait un de nos instructeurs à un « Cycle d'instruction des officiers supérieurs », en France, il y a bien des années, on fait, on prépare la « guerre de notaires »¹.

* * *

La République fédérale d'Allemagne a récemment publié un « livre blanc » sur les problèmes de sa défense dans le cadre de l'OTAN. C'est la première fois qu'un document de ce genre paraît chez nos voisins du nord.

Si l'on en croît le résumé que nous en ont donné les moyens publics d'information, il ne contient rien de bien nouveau et de sensationnel² : c'est toujours la « réponse flexible », la « défense à l'avant ».

A juste titre, il faut le dire, ce « livre blanc » rappelle que l'Allemagne de l'Ouest ne voit de garantie efficace que dans le système intégré de l'Alliance Atlantique (puisque'elle appartient à ce Bloc) « qui protège non seulement la R. F. A. proprement dite mais aussi Berlin-Ouest »³. Pourtant tout cela — *faute de moyens classiques suffisants* — ce n'est que du vent, car si cela supposait un emploi possible de l'arme nucléaire, en fait de *protection* la R. F. A. subirait surtout des *destructions*, et de quelle ampleur !

* * *

Les journaux, comme aussi la radio, nous ont rapporté que la construction du réseau américain de missiles antimissiles « Sentinelle » — dont nous a parlé notre collaborateur le lieutenant-colonel Perret-Gentil dans notre numéro de décembre dernier — sera poursuivie sous l'administration Nixon. Et cela « en raison des menaces que les programmes nucléaires de l'URSS et de la Chine populaire font peser sur la sécurité des Etats-Unis ».

Quant à la sécurité de l'Europe occidentale, on s'en soucie évidemment moins outre-Atlantique où la tendance est au contraire — nous

¹ Elle sévit aussi chez nous !

² Nous laissons le soin à notre collaborateur le colonel F.-Th. Schneider, éminent spécialiste des questions allemandes, de traiter de ce « livre blanc » plus en détail. Il le fera avec sa compétence coutumière dans un prochain numéro.

³ Berlin-Ouest, c'est beaucoup dire, militairement parlant. Mft.

le savons¹ — de réduire le contingent des forces classiques stationné en République fédérale d'Allemagne ; ce qui augmenterait encore le déséquilibre entre les deux blocs en présence et en même temps la probabilité, en cas de conflit, d'emploi de l'arme nucléaire par l'Alliance Atlantique, si elle ne veut pas livrer un combat sans espoir ou capituler.

Combien, en présence de cette situation, on comprend — du point de vue militaire — l'attitude gaullienne et... la nôtre !

* * *

L'organisation de la *défense civile* est avant tout une tâche nationale. L'OTAN s'occupe cependant de conseiller les pays membres et de coordonner leurs efforts. Il est bon de le savoir.

* * *

Ainsi que nos lecteurs peuvent s'en rendre compte par ce qu'ils considèrent probablement comme des rabâchages de notre part, on se réunit et on discute beaucoup à l'OTAN. Et pourtant « parler ce n'est pas agir », mais la mode est au « briefing ».

Après la réunion de l'Association du Traité de l'Atlantique Nord à Lisbonne en octobre 1968, celle des ministres de la défense à Bruxelles le mois suivant, une réunion *ministérielle* du « Comité des plans de défense » (CPD) s'est tenue de nouveau à Bruxelles en janvier dernier, « afin de compléter le programme de travail commencé à la session de novembre ».

A propos de celle de novembre nous avons dit, dans notre chronique du précédent numéro, que le renforcement de la puissance militaire de l'Alliance n'avait finalement été retenu que pour le principe. On doit conclure de même après la réunion de janvier. « Les ministres ont réaffirmé que les pays de l'OTAN doivent maintenir leur puissance militaire sur des bases solides... » On ne se prépare pas à la guerre à coup d'affirmations, même répétées.

A l'OTAN, rien de nouveau !

Colonel-divisionnaire MONTFORT

¹ Et nous n'oublions pas le Canada (1 rgt comb).